

	Coût taxes incluses
1) Frais de délivrance du permis	42 \$
2) Frais d'obstruction (largeur depuis la bordure du trottoir)	
a) Réseau local (arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	38 \$
de 3 à 6 mètres	109 \$
de 6 à 9 mètres	264 \$
de 9 à 12 mètres	419 \$
supplément pour fermeture de rue	161 \$
supplément pour fermeture de ruelle	38 \$
b) Réseau artériel (Ville de Montréal)	Coût par jour
largeur totale : moins de 3 mètres	81 \$
de 3 et 6 mètres	272 \$
de 6 et 9 mètres	629 \$
de 9 et 12 mètres	993 \$
supplément pour fermeture de rue	371 \$
3) Frais d'occupation (superficie occupée)	Coût par jour
arrière du trottoir, surface non pavée ou ruelle	48 \$
moins de 50 m ²	58 \$
de 50 m ² à 100 m ²	73 \$
de 100 m ² à 300 m ²	73 \$
	+ 1,28 \$ / m ² supérieur à 100 m ²
plus de 300 m ²	371 \$
	+ 1,53 \$ / m ² supérieur à 300 m ²
4) Frais de stationnement	Coût par jour
place <u>avec</u> ou <u>sans</u> parcomètre	37 \$
supplément pour perte de revenus à Stationnement Montréal	12 \$ / parcomètre
5) Autres frais	Coût fixe
enlèvement du 1er parcomètre ou panonceau	138 \$
enlèvement de chaque tige supplémentaire	81 \$
pose d'une housse sur un 1er parcomètre	44 \$
pose d'une housse sur un 1er panonceau	45 \$
pour chaque housse supplémentaire	6 \$
enlèvement de borne de paiement	297 \$
ouverture du dossier et étude du parcours d'un véhicule hors normes	146 \$
Tarification valide à partir du 1er Janvier 2018	